

FICHES TECHNIQUES ATELIER 2

LE PHOTOVOLTAÏQUE RACCORDE AU RESEAU

C'est une énergie qui a de réelles perspectives de développement, indépendamment du petit solaire autoconsommé évoqué dans une autre fiche. **En raison notamment de la baisse annoncée des coûts liés aux nouveaux matériaux.**

S'agissant du photovoltaïque au sol, TNE-OE émet pour un tel développement attendu **trois conditions de bon sens** :

1. implantation dans des territoires proches de l'architecture du réseau de RTE
2. compatibilité avec les exigences de l'élevage et de l'agriculture, ce qui imposera une réelle qualité de concertation avec ces acteurs de la vie économique (chambre d'agriculture, syndicats ...) dans les territoires ruraux.
Concrètement, il devra être privilégié les implantations-types suivantes : petites zones non cultivables, isolées et peu visibles ; friches industrielles ; délaissés routiers.
3. compatibilité avec l'esthétique paysagère et le respect de la biodiversité.

Il conviendra, enfin, de prévoir la création d'une filière régionale de déconstruction.

En synthèse :

caractéristiques de cette énergie	conditions éventuelles/ précisions
impact carbone	impact significatif sur toute la chaîne
renouvelable	facteur de charge 15%
respectueuse de l'environnement	
respectueuse du cadre de vie	ne pas gêner les voisins
compatibilité avec d'autres activités	élevage, maraîchage (se concerter)
compatibilité avec le pilotage du réseau	intermittent et non prévisible
niveau d'investissement	1,3 m€/ MW hors raccordements, évoluant à la baisse

Le Collectif régional «Toutes Nos Energies - Occitanie Environnement » rassemble 160 associations et collectifs, œuvrant dans 10 départements d'Occitanie pour la protection de l'environnement, du patrimoine et de la qualité de vie des habitants et pour une politique énergétique respectueuse de la vie des territoires.